

Conditions générales de vente Altéa Camping

1/ Nos prestations

Emplacement nu

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car. Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier.

Forfait nature: 1 emplacement pour 2 personnes, 1 camping-car, ou 1 voiture avec une tente, ou une voiture avec une caravane.

Forfait confort: Forfait nature + électricité

Hébergement locatif

Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ.

Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping Altéa Flower ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée.

Un minimum de 7 nuits du 07/07 au 31/08 sur les locatifs en haute saison et un minimum de 2 nuits en basse saison est requis.

Remise des clés

Période de location : du jour d'arrivée à partir de 16 heures au jour du départ avant 10 heures pour les mobilhomes, les départs se font uniquement pendant les heures d'ouverture de l'accueil.

Les activités annexes

Toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée.

Suppléments

Quelque soit la formule adoptée, des frais supplémentaires seront facturés pour les

véhicules supplémentaires, les tentes supplémentaires, les animaux, les visiteurs... Nos prix TTC, n'incluent pas la taxe de séjour. La taxe est facturée simultanément avec votre hébergement. Elle est payable aux mêmes échéances de règlement. Elle est non modifiable ni remboursable à votre arrivée sur le site. Et pour d'autres, elle est à régler en même temps que le solde du séjour (30 jours avant votre arrivée sur le site).

2/ Règlement du séjour

Modes de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants :

chèque bancaire et chèque postal français, chèques vacances, espèces, carte bancaire, ou virement.

Modalités de règlement

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée :

- du règlement d'un acompte comprenant 30% des frais de séjour,
- **15 euros** de frais de dossier
- et la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite)

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping Altéa Flower.

Le solde du séjour est à régler au plus tard **30 jours avant le début du séjour**. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

3/ Réservation de dernière minute

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date de départ doit être payée intégralement et par carte bancaire uniquement.

4/ Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

5/ Non présentation sur le camping

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 48 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée,

nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

6/ Annulation

Du fait de l'acheteur

Toute annulation doit être notifiée par courrier, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier :

- plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping
- moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location, des frais de réservation et de la cotisation d'assurance sont conservés.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

Le Camping vous propose une assurance Annulation et Interruption dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers.

En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site [www,campez-couvert,com](http://www.campez-couvert.com) ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48H et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

Du fait du camping :

Si le camping est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement nu et/ou d'hébergements locatifs sur un quelconque site figurant sur la présente brochure, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par lettre recommandée puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.

7/ Dépôt de garantie

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de **300 euros par chèque, carte bancaire ou espèces** vous sera demandé à votre arrivée. Un dépôt de garantie de **20 euros** vous sera demandé si l'utilisation d'un badge d'entrée est nécessaire, lequel vous sera restitué en fin de séjour et au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ.

Le camping Altéa Flower se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le

camping.

Le camping se réserve aussi le droit de déduire la somme **de 50 euros** pour pallier les frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

8/ Mineurs

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés dans le camping.

9/ Animaux

Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits dans le camping.

Les animaux sont acceptés dans le camping moyennant supplément.

Les animaux de petite taille sont acceptés dans les locatifs moyennant supplément.

Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping.

Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping.

Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires.

10/ Réclamations

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.

11/Médiateur

« Médiation des litiges de la consommation :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation

des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation

proposé par (nom du camping). Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est MEDICYS.

Ce dispositif de médiation peut être joint par :

- voie électronique : www.medicys.fr ;

- ou par voie postale : MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73,

Boulevard de Clichy, 75009 - Paris »